

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINEES
A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 AVRIL 2023**

Délibération n°2023-04-01

Piscines intercommunales - Horaires d'ouverture des équipements à compter de la saison 2023

Résumé :

- Validation des périodes et les horaires d'ouverture au public des piscines intercommunales du territoire Aunis Sud
- Validation d'un accueil des centres de loisirs en dehors des créneaux publics,
- Validation pour des périodes de natation scolaire, leçons de natation, cours d'aquagym et fréquentation des clubs dans ces équipements.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-02

Piscines intercommunales – Tarification à compter de la saison 2023

Résumé : Validation de la tarification au public des piscines intercommunales du territoire Aunis Sud.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-03

Etude de faisabilité de l'agrandissement du bâtiment du Palace - Création d'un Comité de pilotage

Résumé : Arrêt de la composition du Comité de Pilotage constitué dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'agrandissement du Bâtiment le Palace.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-04

Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal – Réduction des tarifs publics du 3^{ème} trimestre 2022/2023 en chant

Résumé : Application d'une minoration des tarifs du 3^{ème} trimestre 2022/2023, pour les élèves de la classe de chant.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-05

Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal – Modifications de tarifs publics à compter de septembre 2023

Résumé :

- Révision de la participation aux frais pédagogiques pour l'ensemble des usagers du conservatoire de musique en appliquant une majoration d'environ 1.5% sur l'ensemble des tarifs à compter de septembre 2023,
- Majoration des frais d'inscription de 2 € pour l'ensemble des usagers du conservatoire de musique à compter de septembre 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-06

Droit de Prémption Urbain - Déclaration d'Intention d'Aliéner 23U0002 – Commune de Surgères

Résumé : Renonciation de l'exercice du droit de préemption urbain sur le bien d'une superficie totale de 1177 m² sis chemin de la Perche au lieu-dit Fief Barrabin à Surgères (17700), cadastré section ZR n° 167, 169 et 171.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-07

Parc d'activités économiques du Cluseau – Vouhé - vente d'un terrain (lot 2)

Résumé : Signature d'un avant contrat de vente et/ou d'un contrat de vente avec Monsieur Etienne HIOU pour un terrain cadastré section A n°610 formant le lot n°2, d'une superficie de 1 716 m², sis dans le Parc d'activités économiques du Cluseau à Vouhé.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-08

Parc d'activités économiques du Cluseau – Vouhé - vente d'un terrain (lot 3)

Résumé : Signature d'un avant contrat de vente et/ou un contrat de vente avec Monsieur Valentin PETIOT, pour un terrain cadastré section A n°611 formant le lot n°3, d'une superficie de 1498 m², sis dans le Parc d'activités économiques du Cluseau à Vouhé.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-09

Parc d'activités économiques du Cluseau – Vouhé - vente d'un terrain (lot 7)

Résumé : Signature d'un avant contrat de vente et/ou un contrat de vente avec Monsieur Arnaud CLAVURIER, pour un terrain cadastré section A n°615 formant le lot n°7 d'une superficie de 1590 m², sis dans le Parc d'activités économiques du Cluseau à Vouhé.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-10

Parc d'activités économiques Ouest 2 – Surgères – Vente d'un terrain (lot 16)

Résumé : Signature d'un avant contrat de vente et/ou un contrat de vente avec Monsieur David DELANDE, pour un terrain cadastré section AS n°588 formant le lot n°16, d'une superficie de 2757 m², sis dans le Parc d'activités économiques Ouest 2 à Surgères.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-11

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Charente-Maritime (CAUE 17) - Convention de partenariat – Autorisation de signature du Président

Résumé :

- Approbation de la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Aunis Sud et le CAUE 17,
- Autorisation donnée au Président de signer cette convention pour la mise en place de permanences assurées par le CAUE 17, dans le cadre de la politique de l'habitat.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-12

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes Aunis Sud – Avenant n°1 au marché de prestations intellectuelles passé avec le cabinet Citadia Conseil

Résumé :

- Approbation des termes de l'avenant n°1 en plus-value au marché n°2022-002 concernant la modification simplifiée et modification du PLUi-H de la Communauté de Communes Aunis Sud,
- Autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°1.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-13

Attribution de subventions au titre de l'année 2023 – Volet enfance jeunesse famille & développement social, volet sport, volet culture, volet développement économique

Résumé :

- Arrêt des montants de subventions allouées par la Communauté de Communes Aunis Sud aux associations, SIVOS et aux communes membres pour leurs actions en lien avec la politique Enfance, Jeunesse, Famille et Développement Social,
- Arrêt des montants de subventions allouées par la Communauté de Communes Aunis Sud, dans le cadre du soutien aux clubs qui exercent une action éducative en faveur des jeunes de moins de 18 ans et dans le cadre des manifestations sportives,
- Arrêt des montants de subventions allouées par la Communauté de Communes Aunis Sud, pour les partenaires œuvrant dans le domaine de la culture,
- Arrêt du montant de la subvention allouée par la Communauté de Communes Aunis Sud à l'association l'Outil en main.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-14

Vote du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Année 2023

Résumé : Fixation du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes Aunis Sud pour l'année 2023 à 9,19 %.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-15

Modification du périmètre et des modalités de réunion du Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine – Avis de la Communauté de Communes Aunis Sud

Résumé : Avis favorable au projet de décret portant sur la modification du périmètre et des modalités de réunion du conseil d'administration de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-16

Société Publique Locale (SPL) départementale - Désignation d'un représentant au sein de l'Assemblée Générale et d'un délégué au sein de l'Assemblée spéciale – Communauté de Communes Aunis Sud

Résumé : Désignation de représentants de la Communauté de Communes Aunis Sud au sein de la SPL départementale :

- Monsieur **Didier BARREAU** au sein de l'Assemblée Générale,
- Madame **Christelle GRASSO** au sein de l'Assemblée Spéciale.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023-04-17

Installation de la conférence des maires

Résumé : Création et installation de la conférence des maires de la Communauté de Communes Aunis Sud.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud et de publication sur le site Internet : jeudi 20 avril 2023.